



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE, C'EST 100% !



**Depuis ce matin, mercredi
3 novembre 2021 à 9H22,
les femmes travaillent
gratuitement en France ¹**

NOVEMBRE 2021

Deux mois de salaire par an en moyenne, c'est ce que perdent les salariées en France compte tenu des écarts de salaires entre les femmes et les hommes.

Selon l'INSEE, l'écart de salaire entre les femmes et les hommes en France métropolitaine en équivalent temps plein est de 17%. **Deux tiers de cet écart sont liés à l'emploi occupé, les femmes et les hommes ne travaillant pas dans les mêmes secteurs.**

C'est aussi vrai à France Télévisions, où **les emplois administratifs, occupés essentiellement par des femmes, demeurent moins bien payés que les emplois techniques.** A diplôme égal, un BTS, très souvent ! Les femmes ne peuvent pas être les égales des hommes quand il s'agit de charge de travail, et ne plus l'être quand on parle rémunération : **l'égalité, c'est 100 % !**

C'est pourquoi la Cfdt a signé le deuxième accord « égalité professionnelle » de France Télévisions cette année, et les accords rémunération (avenant 16 et NaO), qui prévoient une vraie politique de résorption des inégalités salariales. **Dès le mois de septembre, quelques 800 salariés – des femmes, mais aussi des hommes en disparité ! - ont ainsi vu leur rémunération augmenter** grâce à une enveloppe spécifique, dédiée au traitement des disparités. Une revalorisation salariale qui ne sera pas prise en compte dans l'historique des mesures individuelles des salariés concernés, afin de ne pas les priver de mesure les années suivantes.

Concrètement la CFDT demande la revalorisation effective des métiers, surtout de ceux majoritairement occupés par des femmes, et notamment ceux dits « de la deuxième ligne » exercés par des femmes qui ont contribué à « faire tourner » le pays pendant la crise sanitaire.

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR

¹ Selon la lettre d'information féministe « Les Glorieuses » : date et heure symboliques, calculées à partir de statistiques européennes sur l'écart de salaire entre les femmes et les hommes en France.



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Rappelons ici la proposition de directive européenne « visant à renforcer l'application du principe de l'égalité de rémunération **pour un même travail ou un travail de valeur égale** entre hommes et femmes », soutenue par la CFDT.

L'égalité doit être une valeur universelle : c'est ainsi que la revendication historique de la Cfdt d'allonger le congé paternité a pu aboutir cette année, avec un congé porté à 28 jours pour toutes les formes de parentalités. L'enjeu de l'égalité entre les femmes et les hommes passe aussi par une meilleure répartition des tâches, une meilleure coparentalité, et une reconnaissance dans la société comme dans les entreprises de la responsabilité et l'engagement des pères.

NOVEMBRE 2021

A France Télévisions, la Cfdt s'engage pour l'égalité professionnelle, en termes de rémunération, de conditions de travail, d'accès à la formation, ou encore de recrutement.

Le genre, la religion, la santé, les origines, ou encore les convictions ne doivent pas être des freins à l'évolution professionnelle des salariés !



[Nos Délégués syndicaux centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : **01 56 22 88 21**

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR